

## APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : AP 33 25 0390 01

Descriptif : 2 parcelles de jardins en AOC St Emilion

Commune de Saint-Émilion - Urbanisme : A,N - Surface : 7 a 51 ca

- Vallon De Fongaban - AR0201 - AR0219

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site :  
<http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **09/02/2026** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès de :**

**SAFER Nouvelle-Aquitaine**  
**Service Départemental : Gironde**  
16, Avenue de Chavailles  
CS 10235  
33525 BRUGES

où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la SAFER Nouvelle-Aquitaine 16, Avenue de Chavailles CS 10235, 33525 BRUGES CEDEX ), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> dans le cas de biens à la vente.

A St Emilion, le 22/01/2026  
Visa du Maire et cachet  
(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)



Le Maire  
celles

Bernard LAURET

20202025960000130202